



Refus de responsabilité de devenir pere

Par **niko**, le **05/03/2011** à **03:13**

Bonjour,
voila, une situation un peu délicate! comment faire si un homme nie toute responsabilité d'etre pere, alors que la femme se retrouve enceinte? il nie avoir eu une relation sexuelle, et refuse de l'aider? quel recours y a til?

merci de me repondre, c urgent!

Par **ravenhs**, le **05/03/2011** à **11:08**

Bonjour,

Il faut attendre la naissance de l'enfant, il n'y a rien à faire avant.

Ensuite lorsque l'enfant sera "né vivant et viable", il faudra introduire une action en recherche de paternité devant le tribunal de grande instance (avocat obligatoire) pour voir reconnaître le liens de filiation du père et demander un pension alimentaire notamment.

Par **amajuris**, le **05/03/2011** à **14:20**

bjr,

le juge ordonnera sans doute une analyse biologique du père présumé afin de confirmer ou d'infirmier sa paternité.

le père présumé peut refuser de se soumettre à cette analyse mais le juge en tirera les conséquences.
cdt

Par **jeetendra**, le **05/03/2011** à **14:43**

Bonjour, pour completer il y a aussi l'action à fins de subsides à l'encontre de celui qui entretenait des relations intimes avec la mère de l'enfant, cordialement.